



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT  
DU SAGUENAY [CSQ]

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

ICI  
SES



T 418.549.8523

F 418.549.9966



ses@lacsq.org



ses-csq.com



895, rue Bégin, Chicoutimi, Québec, G7H 4P1

2 septembre 2021 ■ Vol. 50 # 2

## MOT DU PRÉSIDENT

---



Enfin la rentrée!

Maintenant presque une semaine que les classes ont débuté officiellement au secteur jeunes et en formation générale des adultes (FGA), un peu plus longtemps pour la formation professionnelle (FP). Malgré certaines appréhensions, tout semble aller relativement bien. Depuis le dernier bulletin, nous avons eu le point de presse du ministre au cours duquel il annonçait que pour le secteur jeunes, le Saguenay–Lac–St-Jean n'aurait pas à obliger le port du masque en classe pour l'instant. Ce qui n'est pas le cas pour la FP et la FGA, qui sont traitées au même titre que les études supérieures.

Malgré l'annonce d'une fermeture de classe à l'Odysée, on peut espérer qu'il n'y aura pas d'augmentation drastique des cas dans notre région, mais surtout dans nos lieux de travail.

Un dossier qu'il faudra suivre de près est la pénurie de personnel. Si pour notre Centre de services scolaire c'est encore viable pour le moment, les listes sont de plus en plus courtes. L'amélioration de nos conditions de travail est essentielle à l'attraction et la rétention de personnel.

Le début d'année rime également avec le choix de votre délégué. Il y a encore certains milieux où le choix du délégué n'est pas fait. Ce dernier est essentiel à la vie professionnelle dans vos écoles et centres. Si certains d'entre vous hésitent ou ont des craintes, appelez-nous au bureau pour en discuter. Il y aura une formation d'une journée le vendredi 10 septembre pour toutes les nouvelles personnes déléguées ou les nouveaux substituts.

Enfin, en ce qui concerne les **normes et modalités**, considérant que les modifications prévues au régime pédagogique ne sont toujours pas sanctionnées par le gouvernement, considérant que nous sommes toujours en attente du règlement ministériel pour déterminer certains critères concernant la révision des notes (loi 40) et malgré que la FSE fasse pression sur le gouvernement pour que les encadrements légaux et réglementations concernant l'évaluation arrivent le plus rapidement possible, nous vous recommandons donc, en attente de leur publication, **de ne pas proposer ni d'adopter les normes et modalités d'évaluation des apprentissages.**

*Jean-François Boivin, président*

---

## ÉLECTIONS AU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), par le biais de sa présidente sortante, Mme Sonia Éthier, siège au conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ depuis de nombreuses années.

Mme Éthier sollicite aujourd'hui votre appui pour soutenir sa candidature au conseil d'administration du Fonds. Elle pourrait ainsi poursuivre son implication en représentant vos intérêts et en défendant la réalité de vos milieux de travail. Vous pourrez exercer votre droit de vote à l'occasion de la 37<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle des actionnaires du Fonds de solidarité FTQ qui se tiendra **le samedi 25 septembre 2021, à 14 h, en mode virtuel**. Le lien pour vous connecter à l'Assemblée est [www.fondsftq.com/aga](http://www.fondsftq.com/aga). Les actionnaires qui ne sont pas en mesure d'assister à l'Assemblée peuvent voter avant par procuration, c'est-à-dire par la poste, par téléphone, par courriel ou par télécopieur. Un formulaire est joint en annexe au carnet que chaque actionnaire a reçu. Pour voter en ligne, il faut se rendre au [www.astvotezmaprocuration.com](http://www.astvotezmaprocuration.com) avant **16 h 45 le 22 septembre 2021**.

De plus, pour chaque vote exprimé, **le Fonds remettra 3 \$ (jusqu'à concurrence de 20 000 \$) à des organismes qui offrent des services aux femmes victimes de violence conjugale**.

Nous espérons que vous serez nombreux à voter pour la représentante de la CSQ afin de préserver notre siège d'administrateur.

## OFFENSIVE PROFESSIONNELLE

---

Un petit rappel sur les paroles du ministre Roberge lors de l'adoption du projet de loi 40 qui allait modifier la LIP.

*« On vient écrire en toutes lettres, dans la Loi sur l'instruction publique, qu'on reconnaît la grande expertise pédagogique des enseignants, qu'on reconnaît que ce sont eux et personne d'autre qui inscrivent les notes, les résultats des élèves, qu'on reconnaît que ce sont eux et personne d'autre qui choisissent leur formation continue. »*

Afin de vous soutenir dans ces changements, la FSE a développé différents outils qui sont disponibles sur notre site dans la section « Sujets chauds/Maître de notre profession ». Vous y trouverez entre autres l'application pour comptabiliser les heures de formation continue, Appliprof, présentée dans notre journal précédent ainsi que les Dépêches FSE.

## OFFRE DE FORMATIONS – PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Une offre de formations élaborées par la Direction de la formation générale des jeunes du ministère de l'Éducation est disponible à l'adresse suivante : [Formations primaire-secondaire](#). Elles sont offertes sur une base volontaire et peuvent être compilées dans les 30 heures obligatoires de formation.

### SESSION RETRAITE

Pour l'automne 2021-2022, les sessions de préparation à la retraite (SPR) se feront en vidéoconférence.

Voici les dates pour chacun des sujets traités :

Adaptation psychosociale et la santé	13 octobre 2021 23 novembre 2021	19 h à 20 h 30
Questions juridiques	6 octobre 2021 16 novembre 2021	19 h à 20 h 30
Questions financières	20 octobre 2021 30 novembre 2021	19 h à 20 h 30
Régimes de retraite	30 octobre 2021 4 décembre 2021	9 h à 11 h 30
Assurances	29 septembre 2021 9 novembre 2021	19 h à 20 h 30

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site de l'AREQ à [areq.lacsq.org](http://areq.lacsq.org) en cliquant sur le bouton *Inscription SPR* et choisir *Sessions virtuelles* dans le menu principal. Vous serez invités à compléter votre inscription et à payer par carte de crédit. Le coût d'inscription pour les sessions en vidéoconférence est de 50 \$ pour les membres (aucuns frais pour les personnes conjointes).

D'autres sessions seront offertes en présentiel à compter de janvier 2022, mais elles se tiendront à l'extérieur de la région seulement. Pour voir la liste détaillée, rendez-vous sur : <https://areq.lacsq.org/>. À noter que le SES paiera l'inscription, mais tous les autres frais (transport, séjour,...) seront à la charge du membre.

Pour demander le remboursement de vos frais d'inscription, vous devez transférer le courriel de confirmation de paiement au SES.

---

# PROCÉDURE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 SEPTEMBRE 2021

Selon nos Statuts et règlements, vous devez obligatoirement être membre pour assister et voter lors d'une assemblée générale. Si vous ne l'êtes pas, communiquez avec nous.

Pour participer à l'assemblée, vous devez **vous inscrire avant le mardi 14 septembre à 16 h**. Voici le lien pour le faire :

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZAvc-GqqzorGtxJVPDgJ4GH5CsFlkqDcuS>.

## Lors de l'inscription, vous devrez indiquer :

- Nom, prénom et date de naissance.
- Numéro de téléphone.
- École ou centre où vous travaillez.  
*Si vous êtes une personne suppléante et que vous n'êtes pas rattachée à une école, vous inscrirez : suppléant(e).*
- Adresse courriel.

Veillez noter que le courriel que vous inscrirez lors de l'inscription sera celui sur lequel vous recevrez le lien pour assister à la réunion.

Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de frappe.

Nous vous rappelons que pour obtenir le lien de la réunion, vous devez vous inscrire. Si vous rencontrez un problème pour le faire ou que vous avez dépassé la date limite, veuillez communiquer avec nous au 418 549-8523 ou au [ses@lacsq.org](mailto:ses@lacsq.org).

Nous vous attendons en grand nombre!

---

## AGENDA

- **Fête du travail – bureaux fermés**  
**6 septembre 2021**
- **Formation des nouvelles personnes déléguées**  
**10 septembre 2021, 9 h à 15 h, dîner inclus**  
*Endroit à confirmer*
- **Assemblée générale**  
**15 septembre 2021, ouverture de la salle : 17 h 30, début : 18 h 30**  
*Sur la plateforme Zoom*